

Image not found or type unknown



## les horaires de travail et planning

Par **andrews27**, le **28/01/2009** à **00:22**

est ce que mon employeur a le droit de me donner mes horaires de boulot deux jours avant?  
je ne peux rien prévoir en ce qui concerne les prise de rdv chez le docteur etc....  
combien de temps a l'avance doit il les donner?